

Les autres grands projets



Retrouvez les grands projets du mandat réalisés ou en cours de réalisation.

Construction d'un groupe scolaire

Priorité de l'équipe municipale, la construction d'un nouveau groupe scolaire de Villeparisis demeure une nécessité pour les habitants. Sa construction n'a pu aboutir en raison de la non-conformité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville.

En effet, le PLU a été modifié pendant le déroulement du programme de l'école, et les modifications apportées ont entraîné des problèmes de compatibilité avec le projet.

Le permis de construire en instruction ne pouvait ainsi être délivré en toute conformité, la Ville cherche donc activement un nouveau terrain où implanter cet équipement. Plusieurs pistes sont à l'étude.

En attendant de trouver le bon emplacement, la municipalité a lancé un programme d'extension sur l'école Ernest Renan en 2 phases afin de pouvoir accueillir les enfants du secteur dans les meilleures conditions. La première phase comprend la construction de 2 modulaires composés en 3 classes (2 maternelles et 1 élémentaires) et d'une extension du restaurant scolaire ainsi que l'aménagement d'une cour végétalisée et inclusive. La deuxième phase comprendra une extension du bâtiment élémentaire.

Construction d'un nouveau Conservatoire de musique et de danse - En cours

Cette structure a été créée en 1971 et accueille à présent 456 élèves, encadrés par une équipe de 29 enseignants, 3 administratifs dont le directeur, 1 adjointe d'animation et 1 animatrice pour le groupe du dispositif Demos, ainsi qu'un agent horaire pour la régie du matériel artistique et pédagogique. Le conservatoire propose différents enseignements dans les spécialités Musique et Danse, pour un total de 293 heures hebdomadaire.

Elle cohabite dans les mêmes locaux que le centre social associatif « Maison Pour Tous », au 3 chemin de la Couronne au sein du quartier du Parisis. Si le conservatoire est réputé pour son dynamisme, cela repose davantage sur l'équipe enseignante que sur le lieu. En effet, le projet s'est épanoui dans des espaces devenus trop exigus, en nombre insuffisant, et ne répondant que trop partiellement aux besoins des pratiques collectives, sans parler des normes d'accessibilité.

L'équipe municipale souhaite valoriser et élargir la pratique artistique au sein de la population en offrant un cadre favorable à son épanouissement. Pour cela, elle a choisi de construire un nouveau bâtiment dédié qui va constituer le troisième pan d'un pôle artistique et culturel majeur, regroupant déjà la médiathèque municipale Elsa Triolet et le centre culturel Jacques Prévert, dont l'implantation s'articule potentiellement autour d'une place publique commune située au cœur de la Ville. Au-delà de leur fonctionnement qui favorisera la transversalité, les trois équipements pourront agir ensemble afin d'aller à la rencontre des habitants hors les murs.

- La conception du nouvel équipement devra ainsi prendre en compte les axes suivants :
- L'organisation d'une porosité conviviale et chaleureuse entre le dedans et le dehors ;
- Une circulation physique facilitée entre les trois équipements ;
- La pratique collective, un élément central des apprentissages ;
- Une ouverture aux esthétiques musicales et chorégraphiques en phase avec l'évolution de la culture artistique actuelle (musiques actuelles, pluriculturelles, et transversalités interdisciplinaires, pratique des outils et instruments numériques).

En parallèle, la Ville a fait une demande de classement en Conservatoire à rayonnement communal auprès de la DRAC Ile-de-France. Enfin, la participation citoyenne étant un des fils conducteurs du mandat, le renouvellement du projet d'établissement est tout naturellement travaillé en concertation avec ses usagers (agents municipaux dont les enseignants, les élèves et leurs parents) et associera ensuite plus largement la population.

Rénovation du marché couvert - Terminé

Un marché est un véritable atout pour une ville. Il est en effet un outil d'aménagement et de développement économique des centralités, mais surtout un lieu de vie, de rencontres et de partage.

Ainsi, le marché de Villeparisis participe à l'attractivité de la commune en drainant un flux de clients, qui vient compléter l'offre commerciale sédentaire. Le commerce non sédentaire est en effet au cœur de l'animation des villes et des quartiers, car il répond aux besoins de convivialité, de proximité des consommateurs.

Villeparisis dispose d'un marché mixte, alliant commerçants alimentaires et commerçants volants et bénéficie d'une halle couverte pouvant ouvrir trois séances par semaine, les mercredis, vendredis et dimanches matins).

Le marché de Villeparisis rayonne historiquement bien au-delà des limites de la commune. Il est implanté sur un axe stratégique à proximité de la gare de Villeparisis - Mitry-Le-Neuf (RER B), est situé au pied d'un parking souterrain surveillé et dispose de places de stationnement tout autour.

Cependant, aujourd'hui vétuste, l'actuel marché doit faire peau neuve, il doit être modernisé afin d'être au cœur des projets urbains et redevenir un élément de dynamisation de la ville, un lieu de consommation le plus responsable possible, répondant aux besoins des professionnels mais aussi des consommateurs.

En effet, la clientèle d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Le consommateur recherche désormais la proximité, la qualité et le choix. Le marché de Villeparisis doit donc évoluer en conséquence pour répondre aux attentes liées à une consommation diversifiée et un besoin d'attractivité du lieu.

- [Les travaux du marché](#)

Travaux avec le soutien de la Région Ile-de-France

Installation future d'un lycée à Villeparisis - Terrain en cours d'acquisition

Depuis 2019 la commune se mobilise, pour l'acquisition de terrains nécessaires à la création d'un pôle Lycée sur le territoire de Villeparisis.

Pour rappel, Villeparisis est la seule commune de plus de 10 000 habitants du département à ne pas bénéficier d'un lycée. Les lycéens de la commune doivent se rendre à Mitry-Mory, Chelles ou Longperrier pouvant ainsi occasionner des trajets de plus d'une heure en bus et/ou avec plusieurs changements de moyens de transport.

Au vu de la rareté du foncier à Villeparisis, le projet est prévu sur la rue de Ruzé et la rue Joseph Loste à côté de la ferme en activité.

A l'issue de l'enquête publique de 2021, le préfet de Seine-et-Marne, dans son arrêté n°2021/20/DCE/BPE/EXP, a déclaré d'utilité publique les travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet de construction d'un pôle lycée situé sur la commune de VILLEPARISIS.

Cependant, il a été demandé une étude parcellaire complémentaire.

- Délibération pour la réaffirmation de la nécessité d'un lycée au CM de juin 2021.
- Délibération pour une demande d'enquête parcellaire complémentaire au CM de septembre 2021.

Ouverture d'un nouvel équipement de proximité au Mail de l'Ourcq : la Maison des Droits Jeanne CHAUVIN

Pour répondre aux fortes attentes et besoins exprimés par les habitants et aux problématiques

Pour répondre aux fortes attentes et besoins exprimés par les habitants et aux problématiques repérées, il était devenu nécessaire d'implanter des services publics de proximité, dans ce quartier de grands passages quotidiens (le marché, la gare) qu'est le Mail de l'Ourcq.

C'est pourquoi la Ville a acquis, à l'été 2021, un local situé 18 avenue des Chênes et l'a transformé en Maison des Droits pour créer un espace de vie. Cet espace a été inauguré le dimanche 12 septembre 2021.

Seules l'école du mail de l'Ourcq, une structure de multi accueil et une ludothèque étaient implantées dans ce quartier. Il est à noter qu'un ancien point d'information municipale (PIM) avait aussi été fermé. En parallèle, les habitants du quartier se plaignent d'une zone de trafic de substances illicites autour du Parking d'intérêt régional.

La volonté de la Ville était donc de renforcer la présence de services public dans les différents quartiers de la Ville afin de répondre aux besoins recensés des habitants. Les objectifs de cette nouvelle structure sont multiples : redynamiser ce quartier autour de la dalle, contribuer à rompre l'isolement, faire de cet espace un nouveau lieu ressource pour les démarches du quotidien, aider à l'intégration sociale et citoyenne, contribuer à reprendre possession de l'espace public et favoriser des actions « hors les murs ».

Les trois missions principales de la Maison des droits sont axées autour de l'accès aux droits, de l'aide aux victimes et de l'inclusion numérique.

Le 8 mars 2022, journée internationale des droits des femmes, a eu lieu le résultat de la dénomination de la structure. Sur les trois noms proposés, les habitants ont plébiscité Jeanne CHAUVIN, fille de notaire et première femme à plaider comme avocate en France en 1901.

- [Maison des droits](#)
- [Inauguration de la Maison des droits Jeanne Chauvin](#)

Réalisation d'un diagnostic complet sur la circulation à l'échelle de la commune - En cours

La circulation, l'état et l'aménagement des voiries, et les mobilités, sont des sujets qui préoccupent largement les habitant.e.s de la commune. Cette préoccupation ressort de l'enquête sur les attentes des habitant.e.s en matière de participation citoyenne réalisée en février-mars 2021 et pour laquelle le Conseil de Participation Citoyenne (CPC) a souhaité y consacrer un groupe de travail.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de la commune, l'équipe municipale a décidé de commander une étude sur l'état actuel de la circulation au sein de Villeparisis, incluant à l'issue du diagnostic, des propositions de modifications du plan global de circulation et la proposition d'un schéma d'aménagement de voies cyclables.

- [Première restitution de l'étude de circulation](#)

Ouverture d'une Maison de l'environnement et la réalisation d'un programme d'agriculture urbaine - En cours

Le mandat municipal 2020-2026 vise à faire de Villeparisis une ville engagée pour l'environnement et le développement durable. Pour cela, la municipalité s'appuie sur des projets dans de nombreux domaines, dont d'agriculture urbaine. Il est important de souligner que la sensibilisation et la pédagogie font partie intégrante des projets présentés ci-dessous.

Travaux d'équipements sportifs - En partie réalisés

- Construction d'un [terrain synthétique](#) - *Réalisés*
- Rénovations des pistes de [BMX](#) et de [roller](#) - *Réalisés*
- Rénovation et agrandissement de la piscine Jean Taris par l'agglomération Roissy Pays de France
- Construction d'un nouveau [gymnase](#) avec le soutien de la Région Ile-de-France - *En cours*

Inscrit dans les engagements du mandat, le projet de construction d'un nouvel équipement dédié à la gymnastique permettra notamment aux associations d'offrir des activités répondant aux besoins sportifs locaux. En effet, les gymnases Géo André et Petit Marais disposent d'équipements vétustes qui ne garantissent pas un usage optimal pour les sportifs.

Le club de gymnastique (USMV), occupe logiquement et quotidiennement, dans les deux gymnases, des créneaux souvent convoités par d'autres sports collectifs et de raquettes. Il s'agit donc de répondre à cette demande grandissante à travers la construction de ce nouvel équipement.

Le Parisis - Aménagement et embellissement du quartier

Le quartier « Le Parisis » présente l'avantage d'être situé à proximité de divers équipements municipaux (Hôtel de Ville, Conservatoire municipal, Résidence autonomie Octave Landry, Parc Honoré de Balzac) ou associatifs (Maison Pour Tous), mais également des principales commodités (Berfin, boulangerie, pharmacie, café). Il bénéficie d'un certain nombre d'atouts : bâti en bon état, équipements de proximité en pieds d'immeuble, implication du bailleur social... Mais c'est aussi un secteur qui concentre un certain nombre de difficultés socio-économiques : faibles revenus moyens, dalle très minérale et non aménagée, problématiques d'insécurité...

Projet 2023

Février : La Ville a signé une convention avec le bailleur social 3F afin de pouvoir disposer d'un local en pied d'immeubles, en face de la dalle. Un chantier jeune a permis de le remettre en état. Il est désormais utilisé par la Ville, et notamment par le service jeunesse.

Mars : Le marquage des places sur le parking (côté ROL) a entièrement été refait.

Avril : Des travaux de réalisation et d'aménagement d'un rond-point sur l'allée Maulny angle Violet le Duc, vont être réalisés durant les vacances scolaires d'avril, à la demande des parents d'élèves, afin de sécuriser la zone pour les piétons ainsi que les entrées et sorties de l'école Célestin Freinet. Un agent de la police municipale assurera la circulation du passage piéton.

Juin : L'édition 2023 nouvelle édition, fête de la musique, sur la dalle du Parisis.

Juin : La Ville et le bailleur social 3F ont mobilisé un artiste et une association, pour réaliser des fresques sur les 4/5 bouches de parking qui ressortent. Thème qui ressortirait : intergénérationnel.

Juillet/ août : Construction d'un city-stade, voté dans le cadre du Budget de participation citoyenne 2022, sur l'espace adossé à la maison du gardien sur le plateau de Géo André.

Juillet/ août : Le projet de mise en place de signalétiques routières, issu du Budget de participation citoyenne 2023, permettra l'installation de cette signalétique aux abords de l'école Freinet.

Septembre : Le bailleur social 3F va réaliser, en partenariat avec la Ville, l'aménagement d'une parcelle de jardins partagés (deux options possibles en cours de chiffrage : espace côté pharmacie / espace côté Freinet, allée Maulny). Un questionnaire a été adressé par le bailleur aux locataires, afin de recenser les éventuels volontaires qui seraient référents de la parcelle. Une association accompagnera au démarrage pendant les deux premières années. Le jardinier animateur pourra venir ponctuellement en complément, notamment sur les animations en direction des habitants.